



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°139

20 Février 2020

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Appel à projet : Subventions pour les EHPAD prônant un programme de prévention**

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) de la Haute-Garonne invite les Ehpads porteurs de projets à présenter une demande de subvention en vue d'obtenir le financement de tout ou partie de leurs actions de prévention en direction des résidents. Sur ce territoire le programme de prévention s'articule autour de 4 thématiques : la santé bucco-dentaire, l'activité physique et sportive adaptée, l'alimentation et la prévention de la souffrance psychique. Sont éligibles les actions collectives de prévention, s'adressant aux résidents d'Ehpads, nouvelles ou enrichies et démarrées avant le 31 décembre prochain. Ne sont pas concernées les actions individuelles de prévention, celles destinées exclusivement aux professionnels ou aux aidants ou celles qui ont déjà bénéficié d'un financement de l'ARS ou de la conférence des financeurs dans le cadre d'un précédent appel à projets.

- **CPOM : en voie d'avancement**

À mi-chemin du calendrier, moins de 20% des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ont été signés dans les champs personnes âgées et personnes handicapées. La situation s'améliore toutefois, avec un doublement du nombre de CPOM finalisés entre 2017 et 2018. Pour la DGCS, les établissements et services sont sur la bonne voie.

Cependant, d'après les retours terrains, beaucoup de ces CPOM sont très « frileux » en mode stratégique.

COUP DE POUCE

- **Recherche stage 2 mois**

Etudiante à l'Université Paul Sabatier de Toulouse. Je suis à la recherche d'un stage d'une durée minimale de 2 mois (idéalement sur Toulouse et environnement proche) que je dois réaliser dans le cadre de ma Licence Professionnelle Santé Vieillesse et Activités Physiques Adaptées. Celui-ci doit être réalisé dans le secteur gériatrique et plus particulièrement dans le secteur de l'activité physique adaptée à un public senior.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec info@cyrildechegne.fr et je ferai suivre.

ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Département des Pyrénées-Atlantiques : Un discours choc qu'on aimerait entendre plus souvent**

Le 5 février, le département des Pyrénées-Atlantiques a présenté à la presse son nouveau dispositif autonomie soit une augmentation du budget de l'autonomie du département de 1,9 million d'euros (M€) pour l'année 2020. Pour les Ehpad, le point Gir est augmenté de **5%** passant sa valeur à 7,88 € (coût total 900 000 € en 2020 et près de 3,6 M€ d'ici 2023). Une mesure qui permet également à 19 établissements de sortir de la convergence négative et cesser "de perdre des moyens du fait de la réforme de 2017". Par ailleurs, pour développer l'attractivité du secteur, le conseil départemental va lancer un appel à candidatures pour l'achat d'équipements liés la qualité de vie au travail auprès des Ehpad habilités à l'aide sociale. Côté domicile, le tarif horaire des services d'aide à domicile est revu à la hausse pour tenir compte du coût des déplacements.

Des mesures que nous aimerions voir généraliser dans tous les départements de France

- **Un film pour mettre en avant les personnels en EHPAD**

Le Réseau des Ehpad Béarn et Soule, qui regroupe une cinquantaine d'établissements dans les Pyrénées-Atlantiques, a produit un court-métrage qui met en parallèle l'arrivée d'un nouveau résident et celle d'une nouvelle employée. Ce film souligne la nécessité d'avoir du temps, et donc des moyens, pour des accompagnements personnalisés. Les droits d'auteur viennent d'être acquis par L'ARS Aquitaine. Il sera peut-être prochainement consultable sur leur site.

- **ARS Nouvelle Aquitaine : Externalisation de la validation de coupes PATHOS**

Certains établissements avaient recours à des médecins externes pour construire efficacement leur PATHOS. L'ARS Nouvelle Aquitaine vient de lancer un [appel à projet](#) pour faire la même chose et externaliser la validation des PATHOS.

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Intervention des opticiens en EHPAD**

Un [décret du 11 février](#) précise les conditions d'intervention, à titre expérimental, des opticiens-lunetiers dans les EHPAD. Améliorer la santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie résidant en établissement : tel est l'objet de l'expérimentation prévue par une loi du 5 février 2019 et enfin mise en musique, un an plus tard, par ce décret du 11 février 2020. L'expérimentation se déroulera jusqu'au 31 décembre 2022, dans les régions dont la liste doit être fixée par arrêté (quatre au maximum). L'intervention de l'opticien-lunetier au sein d'un Ehpad est organisée par un contrat conclu entre ces deux parties (un contrat-type est proposé en annexe 2 du présent décret). Lorsque l'opticien intervient dans plusieurs établissements, il doit signer un contrat avec chacun des Ehpad concernés. À l'inverse, lorsque plusieurs opticiens-lunetiers sont autorisés à intervenir dans un Ehpad, celui-ci doit conclure un contrat avec chaque professionnel.

- **La Société française de l'escarre (SFE) a présenté ses recommandations de bonnes pratiques pour le positionnement des personnes à risque et/ou porteuses d'escarres.**

La prévention des escarres nécessite une approche globale et la réduction de la pression appliquée est recommandée. Il existe des recommandations internationales de bonnes pratiques sur le positionnement des personnes à risque d'escarre mais elles ne définissent pas les modalités de positionnement. Une enquête menée en 2018, avait montré que les pratiques de positionnement variaient fortement selon les établissements.

La SFE a souhaité formaliser des recommandations de bonnes pratiques par consensus selon la méthode Delphi. Un groupe de travail a rédigé ces recommandations puis une première version de celles-ci a été soumise à l'avis d'experts médicaux et paramédicaux (médecine intensive, unité chirurgicale ou post-opératoire, différents services, Ehpad, HAD) pour un premier tour, puis après reformulation, à un second tour pour en valider finalement 15. La SFE a proposé au groupe européen EPUAP (European Pressure Ulcer Advisory Panel) de valider les 15 recommandations françaises au niveau européen. Elles seront bientôt diffusées dans leur intégralité.

A suivre

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **IGAS préconise un nouveau plan sur les soins palliatifs et la fin de vie**

L'Igas préconise un nouveau plan triennal sur les soins palliatifs et la fin de vie en continuité avec les plans précédents. Elle souhaite également la mise en place d'une réflexion stratégique. Ce nouveau plan souhaité pour les années 2020-2022, s'inscrirait dans la droite ligne des plans précédents. Cependant, la mission de l'Igas souhaite "le lancement d'une réflexion de fond sur la stratégie palliative à moyen terme, invoquant "l'essoufflement de la dynamique des quatre premiers plans et la permanence de nombreuses questions de fond complexes. L'inspection identifie déjà un certain nombre de problématiques à traiter comme la détermination des "catégories de populations pour lesquelles des investissements significatifs devraient être consentis dans les années à venir", "l'amélioration de la prise en charge hospitalière des soins palliatifs", "la détermination du dispositif le plus efficace, opérationnel et économiquement soutenable" ou encore "l'élaboration et l'adoption des dispositions conventionnelles et des autres outils disponibles, afin de renforcer significativement le rôle des médecins traitants et des infirmiers dans la prise en charge palliative des patients à domicile et en établissement." La constitution d'une telle mission est urgente puisque l'Igas voudrait qu'elle remette ses conclusions à la fin de l'année 2021.

- **Changement de ministre des Solidarités et de la Santé**

Suite à la décision de Madame Agnès Buzyn de se porter candidate à la mairie de Paris et de quitter son poste de ministre des Solidarités et de la Santé, Monsieur Olivier Véran vient d'être nommé ministre des Solidarités et de la Santé. Diplômé de Sciences Po Paris en gestion et politique de santé, Monsieur Véran est praticien hospitalier et exerce en qualité de neurologue au CHU de Grenoble-La Tronche.

Nous espérons tous que cette nomination ne viendra pas troubler le calendrier de la loi Grand Age.

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Nouveau référentiel « Aide soignant »**

Dans le cadre de l'attractivité des métiers du Grand Age, un nouveau référentiel est en cours de finalisation. Il prévoit notamment : Fin du concours d'entrée, allongement de la durée de formation ou encore aménagement des fins de carrière. Après des mois d'attente, la ministre des Solidarités et de la Santé a dévoilé ce 13 février plusieurs mesures pour l'attractivité de la

profession aide-soignante. Un nouveau référentiel sera présenté d'ici fin avril et effectif en septembre.

- **Rupture conventionnelle dans le public : parution des modèles de convention**

Un arrêté paru au Journal officiel le 12 février fixe des modèles de conventions de rupture conventionnelle pour les agents de la fonction publique. En vigueur dans le privé depuis 2008, la rupture conventionnelle a été étendue au secteur public par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Le dispositif est applicable directement aux contractuels mais fait l'objet d'une expérimentation pour les fonctionnaires jusqu'au 31 décembre 2025. Deux décrets du 31 décembre 2019 sont venus préciser les modalités concrètes de mise en œuvre de la rupture conventionnelle dans les trois versants de la fonction publique, dont la procédure à suivre et le montant de l'indemnité de rupture (voir Agenda précédent). [L'arrêté du 6 février](#) comporte en annexes plusieurs modèles de convention dont les employeurs publics pourront s'inspirer.

- **Synerpa coup de colère sur la prime AS**

Nous évoquions dans un Agenda précédent, la prime Grand Âge, d'un montant de 118 € bruts mensuels versés pour les agents de la fonction publique hospitalière et aux agents contractuels exerçant des fonctions similaires à ces agents, exerçant leurs fonctions dans les EHPAD, les USLD, les SSR, les services de médecine gériatrique ou toute autre structure spécialisée dans la prise en charge des personnes âgées. Le SYNERPA dénonce une inégalité de traitement entre le secteur public et le secteur privé, ainsi qu'une potentielle remise en cause du principe de financement des EHPAD prévu par la loi ASV. C'est pourquoi le SYNERPA a interpellé le Ministère des Solidarités et de la Santé afin d'avertir sur les impacts de ces mesures catégorielles et demande l'extension du champ d'application de ces primes au secteur privé, associatif comme commercial. Le dégel de la réserve prudentielle de 2019 s'élevant à 150 millions d'euros pourrait être affecté à l'élargissement de la mesure à tous les secteurs.

ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **La CNSA et l'EHESP poursuivent leurs travaux de recherche sur les nouvelles formes d'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap.**

De nouvelles formes d'accompagnement ancrées dans le milieu ordinaire tendent à se multiplier, souligne la CNSA. Fortement hétérogènes, inscrites dans le droit commun ou dans un cadre institutionnel, ces solutions "se rejoignent sur une intention commune", celle de "permettre à des publics dépendants de vivre dans la cité comme tout citoyen". Ces dispositifs "poursuivent 2 objectifs qui entrent a priori en tension", détaille la CNSA, à savoir favoriser l'inclusion et la participation des usagers, tout en sécurisant les personnes en "aménageant et consolidant l'environnement physique et social". "Il s'agit dans cette recherche d'analyser la façon dont ces deux principes sont pensés et comment ils se concrétisent", poursuit la caisse. Les résultats seront progressivement rendus publics d'ici décembre 2021, "au fur et à mesure de la réalisation et de l'analyse des terrains".

AGENDA NATIONAL

- **Assises Nationales des EHPAD : Organisées les 10 et 11 mars 2020 à la Maison de la Chimie à Paris**

Renseignements : Céline GAONACH au 01.40.21.72.11 / celine.gaonach@ehpa.fr

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Formation « Analyse financière et EPRD »: Comprendre la stratégie des documents envoyés (EPRD, ERRD, annexe activité) le 16 et 17 Mars 2020 à Toulouse : Plus que quelques places**

La formation des 2 et 3 mars 2020 étant déjà complète, nous repropsons une nouvelle date 15 jours après. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à revenir vers nous dès maintenant. L'objectif est de rendre accessible l'analyse financière à tous, au terme des deux jours de formation. L'enjeu sera notamment de décrypter le contenu de ces 3 documents, d'en comprendre le sens **afin d'organiser une stratégie financière à court et moyen terme**. Renseignements par mail : info@cyrildechegne.fr ou par téléphone au 06 78 20 53 02

- **8ème Congrès Francophone : Fragilité du Sujet Âgé / Le Vieillissement en Santé / Prévention de la Perte d'Autonomie les 9-10 Mars 2020 à Toulouse**

Bulletin d'inscription

- **France Alzheimer 31** : Télécharger le [calendrier](#)
- **Alzheimer Aveyron** : [manifestations à venir](#)
- **5e Congrès national des médecins coordonnateurs d'Ehpad les 1^{er} et 2 Avril 2020**
Mercredi 1er et jeudi 2 avril 2020, au Corum, Esplanade Charles de Gaulle, 34 000 Montpellier
[Renseignements et inscription](#)

- **18e Congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie les 1^{er} et 2 Avril 2020**

Présidé par le Pr Claude Jeandel, le Congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie (Cipeg) favorise l'interdisciplinarité avec un programme riche à l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées, des professionnels du domicile, des structures gériatriques et des services et structures sociales et médico-sociales. Comme les années précédentes, il abordera les actualités diagnostiques, thérapeutiques, organisationnelles et professionnelles en gériatrie. Des sessions spécifiques seront plus particulièrement dédiées aux ergothérapeutes, aux psychologues, aux Idec et plus largement aux soignants et aux autres professions exerçant en gériatrie.

Mercredi 1er et jeudi 2 avril 2020, au Corum, Esplanade Charles de Gaulle, 34 000 Montpellier
[Inscription et programme](#)

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **France Alzheimer Gironde** : [Programme 2020](#)
- **France Alzheimer Pyrénées Atlantiques** : [Programme 2020](#)

Cet espace est le vôtre, si vous voulez faire connaître une manifestation, envoyer nous les renseignements à info@cyrildechegne.fr

Cyril Dechegne Consulting
Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD
Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe
2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE
Tél: 05 61 06 91 65 -
info@cyrildechegne.fr
<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne
Rédacteur : Cyril Dechegne
Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription ».